

Article 21 du Règlement

Cette nouvelle entreprise contribuera à faire des arts canadiens une industrie vigoureuse et indépendante. J'appuie sans réserve cet important projet et j'exhorte le ministre des Communications (M. Masse) à se joindre à ceux qui l'appuient.

* * *

LA PORNOGRAPHIE

ON APPUIE LE PROJET DE MODIFIER LE CODE CRIMINEL

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, notre ministre de la Justice (M. Crosbie) mérite des félicitations pour son nouveau projet de loi sur la pornographie. Il a pris des mesures pour freiner une tolérance excessive dans ce domaine en se fondant sur deux études de fond, le rapport Badgley sur les enfants victimes d'agressions sexuelles et le rapport Fraser sur la pornographie et la prostitution.

Maintenant qu'ils disposent d'une définition explicite de la pornographie, les responsables de l'application de la loi pourront intervenir davantage dans les cas d'agression et d'exploitation sexuelles des enfants. La production ou la vente de documents pornographiques durs, montrant des actes sexuels violents, de la bestialité, de l'inceste et d'autres actes sordides ne seront plus tolérées au Canada aux termes de ce nouveau projet de loi.

Certains critiques considèrent déjà que cette mesure est trop puritaine. Je voudrais qu'ils aillent voir eux-mêmes les documents pornographiques dégradants en vente partout au Canada.

En tant que législateurs, nous sommes investis d'une mission difficile, celle de soutenir les fondements sociaux et moraux de notre société.

* * *

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

LE PARC MILE CIRCLE—ON DEMANDE SON MAINTIEN

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, aujourd'hui, à midi, près de 200 personnes ont manifesté sur la colline du Parlement pour réclamer que le gouvernement conservateur laisse tel quel le parc Mile Circle—afin que les Canadiens puissent en profiter. Ce parc existe depuis 71 ans et nous ne voulons pas que le gouvernement le transforme en chantier de construction pour l'ambassade des États-Unis.

La ville d'Ottawa a d'autres terrains à offrir. N'allons pas détruire un parc en faisant de la basse politique et en cherchant à faire des cadeaux aux États-Unis. Le ministre des Travaux publics (M. La Salle) devrait ordonner immédiatement à la Commission de la capitale nationale de laisser le parc Mile Circle aux habitants d'Ottawa, et cela pour des générations à venir.

[Français]

Monsieur le Président, plusieurs Canadiens de la région de la Capitale nationale s'interrogent toujours à savoir pourquoi

le gouvernement veut absolument détruire un parc de verdure dans la région de notre ville afin de le donner pour une ambassade américaine.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE STATUT DU QUÉBEC

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, pendant les 15 dernières années, les libéraux ont regardé dédaigneusement du haut de leur tour d'ivoire, à ce moment inébranlables, les nationalistes québécois, séparatistes ou fédéralistes, les deux étant très possibles.

A cette époque, nous avons tous subi l'insulte de voir notre premier ministre Bourassa se faire traiter de «mangeur de hot dogs» par le premier ministre du Canada. Nous nous en souvenons, monsieur le Président.

Soixante-quatorze députés libéraux du Québec étaient alors solidaires de ce traitement méprisable que le parti libéral faisait aux Québécois conscients de leur différence à l'intérieur du Canada.

En 45 minutes, en fin de semaine, à Saint-Hyacinthe, ce qui reste de la «députation» libérale s'agenouillait devant le grand chef et décidait tout à coup de considérer et de reconnaître la différence du Québec. Cette attitude d'à-plat-ventrisme dans un contexte bientôt électoral nous fait penser aux péripatéticiennes de la Grèce antique prêtes à tout vendre pour leurs intérêts.

Je rappelle à ces libéraux sans mémoire, sans remords et sans conviction nationale que les Québécois ne seront jamais dupes de leurs culbutes.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES PETITES ENTREPRISES

LE FARDEAU IMPOSÉ PAR LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET LA RÉGLEMENTATION

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la moitié des chefs de petites entreprises se plaignent d'être obligés de consacrer chaque semaine entre six et 10 heures de leur temps à la paperasserie. Les petites entreprises sont assurément réglementées à l'excès et forcées d'établir d'innombrables rapports, et le gouvernement fédéral en est le principal responsable.

Le premier ministre (M. Mulroney) a promis, le 26 juillet 1984, que le gouvernement conservateur s'attaquerait à ce problème. Or, presque deux ans plus tard, il n'a toujours rien fait. Le gouvernement se doit d'agir, afin d'alléger le fardeau que les formalités administratives imposent aux petits entrepreneurs canadiens.